

Fermeture de la trésorerie, la colère gronde dans le haut Vallespir

Le projet de restructuration des Finances publiques dévoilé dernièrement continue de faire des vagues en haut Vallespir. Élus, syndicats, salariés et même une délégation de « Gilets jaunes » se sont mobilisés, hier matin, à l'occasion d'une rencontre avec Didier Bonnet, directeur départemental de la structure.

Il s'opposent à la fermeture programmée du centre des finances publiques d'Arles-sur-Tech et ils sont venus le dire en force. Hier matin, des maires et des conseillers municipaux du haut Vallespir ont reçu au siège de la communauté de communes Sud Carpié, le directeur départemental des Finances publiques, Didier Bonnet (une réunion à l'initiative de ce dernier pour présenter uniquement aux élus, le plan de réorganisation de la structure*). À l'occasion de la réunion, plusieurs élus ont sollicité des sensibilités à l'appui d'une inter-syndicale Cgt-Force Ouvrière dont les 4 agents gèrent de la trésorerie d'Arles.

« Dépôt de plainte »

À l'horizon 2022, le projet de réorganisation en profondeur



Le président de la communauté de communes Sud Carpié et les élus du haut Vallespir écoutent les annonces de Didier Bonnet.

de l'implantation des services de l'administration, prévoit notamment la disparition des trésoreries telles qu'on les connaît actuellement comme nous l'a confirmé Didier Bonnet (voir encadré). Ce changement in-

quiète à plusieurs niveaux: les syndicats dénoncent un démantèlement déguisé, les élus de communes rurales s'inquiètent de devoir compenser cette réorganisation. Pour ces derniers, la fermeture du site d'Ar-



les constitue « une vraie perte de proximité » et « une nouvelle étape vers la désertification des territoires en matière de services publics ». Ils déplorent l'absence d'une véritable concertation préalable. À l'is-

sue de la réunion où Didier Bonnet « s'est bien fait entendre » selon les élus, le président de la communauté de communes, René Barrière a fait savoir que l'établissement public de coopération intercommunale envisageait de déposer de plainte contre l'État pour dénaturation et rupture de l'égalité républicaine. Par ailleurs, les 14 conseils municipaux des communes du haut Vallespir envisagent de voter des motions en septembre. Et espèrent le soutien des autres communautés de communes du département. « Le dossier ne fait que commencer », préviennent-ils.

* Une réunion avec les agents est prévue au lundi 29 juillet prochain.

Des élus en colère

« Louis Casselles, maire de Saint-Laurent-de-Cerdans »

« On est ébranlé et on sera tout solidaires sur ce territoire ».

« Alexandre Reynal, maire d'Arnou-lez-Bains »

« Je suis solidaire à 100 % avec notre président (de la communauté de communes Sud Carpié, René Barrière, ndr). Mais je ne veux pas me tromper de côté. Le directeur départemental a le courage d'être là mais les responsables, c'est le gouvernement et ceux qui votent les lois. Ce sont de nos territoires dépeuplés incapables d'être présents sur le terrain ».

« Daniel Baux, maire de La Bastide »

« L'administration tout le temps. Mais jusqu'où cela va-t-elle ? »



Manifestation des syndicats.

D. Bonnet : « Des permanences ponctuelles sur Arles, Prats et Saint-Laurent »

Pourquoi votre venue au siège de la communauté de communes ?
Didier Bonnet, directeur départemental des Finances Publiques : Je suis venu expliquer le plan de réorganisation des Finances publiques. Ce dernier est soumis à la concertation jusqu'au mois d'octobre.

Que dit le plan ?

Il comporte plusieurs volets: le transfert des missions dans des services spécialisés comme à Céret, Prades ou Perpignan (pour la partie paiement). Et le transfert de la partie gestion des

collectivités locales dans des centres spécialisés plus importants comme Céret, Prades ou Perpignan. Par ailleurs, pour chaque communauté de communes, il y aura la mise en place d'un cadre supérieur qui viendra conseiller au quotidien. Et pour les particuliers, conséquence des récentes réformes fiscales comme la suppression progressive de la taxe d'habitation ou encore le lancement du pôle logement à la source, on se rend compte qu'il y a moins besoin de placement. Néanmoins, il y a aussi des permanences ponctuelles sur les territoires : à Arles-sur-Tech, Prats-de-Mollo

et Saint-Laurent-de-Cerdans.

Sur quelle fréquence ?

Sur les moments, les plus importants.

Et les emplois ?

Ils seront redéployés sur les autres sites en fonction des vœux des agents. C'est le service de Céret qui assurera les permanences sur le territoire du haut Vallespir. Mais si je reprends l'exemple de Céret, il y aura désormais sur le même site un interlocuteur unique pour la déclaration et le paiement des impôts.

Colonne de droite publique: [En direct des sections Public: Infos / actions Luttés 2019](#)

- [A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank